

**N° 6 – Délibération relative à la désignation des représentants de la Communauté d'agglomération au Syndicat Mixte Provence Verte Verdon (SMPVV)**

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, et notamment son article 35 ;

VU l'arrêté n°41/2016-BCL de Monsieur le Préfet du Var du 5 juillet 2016 portant création de la Communauté d'agglomération de la Provence Verte ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n° 16/2018-BCLI du 20 avril 2018 portant modification des statuts de la Communauté d'agglomération de la Provence Verte ;

VU la délibération n° 029/2018 du Comité syndical du Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte du 20 septembre 2018 portant modification des statuts du Syndicat mixte ;

VU la délibération n° 2018-... du Conseil de Communauté du 12 novembre 2018 portant adoption des statuts modifiés du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon ;

CONSIDERANT la nécessité de désigner 16 représentants titulaires et 16 suppléants de la Communauté d'agglomération pour siéger au Comité syndical du SMPVV ;

CONSIDERANT la présence des candidats suivants :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Bernard VAILLOT	Jacqueline TURINELLI
Michaël LATZ	Jacques PAUL
Jean-Pierre VERAN	Romain DEBRAY
Didier BREMOND	Philippe VALLOT
Eric AUDIBERT	Serge LOUDES
Jean-Michel CONSTANS	Annie GIUSTI
Christine LANFRANCHI	Mireille BŒUF
Franck PERO	Christophe PALUSSIÈRE
Jeanine D'ANDREA	Laurent MARTIN
Anne-Marie LAMIA	Gilles RASTELLO
Sébastien BOURLIN	Christian BOUYGUES
Alain MONTIER	Denis LAVIGOGNE
Jean-Pierre MORIN	André GUIOL
Michel GROS	Gérard FABRE
Jean-Claude FELIX	Jean-Luc LAUMAILLER
Josette PONS	Yvon COEFFIC

CONSIDERANT l'avis favorable du Bureau communautaire ;

**Il est demandé au Conseil de Communauté :**

- de procéder à l'élection des représentants de la Communauté d'agglomération de la Provence Verte pour siéger au Comité syndical du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon conformément aux statuts de ce dernier, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**Sont donc élus pour siéger au sein du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon :**